

UNE MICROCENTRALE EN CHANTIER SUR LA DESGES, DANS LE HAUT ALLIER : DU « BÉTON ÉCOLOGIQUE » CONTRE LA BIODIVERSITÉ ET LE SAUMON SAUVAGE.

Le chantier d'une microcentrale hydroélectrique a commencé il y a quelques semaines sur la rivière Desges, une petite rivière remarquable de la vallée du Haut Allier, une vallée reconnue au plan international pour son intérêt majeur en termes de biodiversité.

La Desges, une rivière à saumons atlantiques, **alimente en eau d'une grande qualité le Conservatoire National du Saumon Sauvage, inauguré en 2001**. Ce dernier produit, chaque année, dans le cadre d'un programme de sauvetage d'une souche de saumon unique en Europe, 2 millions de jeunes saumons sauvages, à divers stades, destinés à renforcer une population au bord de l'extinction : il ne remonte plus chaque année sur le haut Allier que quelques centaines de saumons contre des dizaines de milliers autrefois.

LE PLAN LOIRE GRANDEUR NATURE OUBLIÉ PAR L'ÉTAT LOCAL

L'altération de cette rivière, bénéficiant de plusieurs dispositifs de protection au titre de divers textes nationaux et européens, est donc en principe impossible. Une atteinte physique majeure s'y déroule pourtant. Utilisant un flou juridique dans le dispositif national de protection des rivières à migrateurs, le « droit fondé en titre » d'un ancien moulin, la Communauté de Communes des Rives du Haut Allier et l'entreprise Cegelec ont discrètement lancé un chantier qui est un contre sens en matière d'aménagement du territoire.

L'administration locale, oubliant le remarquable programme de restauration de la biodiversité initié par l'Etat du Plan Loire Grandeur Nature (4.1.1994) a délivré une autorisation de construction d'un ensemble d'ouvrages comprenant la reconstruction d'un barrage abandonné depuis 1978, la mise en place d'une conduite forcée de 600 mètres de longueur et d'une usine hydroélectrique tout cela conduisant à une altération massive du fonctionnement de la Desges et du bief de l'ancien moulin, qui héberge une espèce protégée comme la Lamproie de Planer.

LES MICROCENTRALES : DES DOMMAGES ÉCOLOGIQUES AVÉRÉS, UN INTÉRÊT ÉNERGÉTIQUE DOUTEUX

Il existe environ 2000 petits ouvrages hydroélectriques sur nos rivières. Plus personne n'ignore les dommages qu'ils génèrent. Les petites microcentrales ne sont pas des ouvrages bucoliques, écologiques par nature. Ces barrages, même réduits bloquent la migration des poissons, perturbent le régime hydraulique des cours d'eau, noient sous de l'eau croupissante des habitats précieux, défigurent des paysages attachants. Leur accumulation peut conduire à la disparition de populations de poissons migrateurs : anguilles, saumons, aloses, lamproies, ressources économiques potentielles pour les territoires ruraux, ce pour un bénéfice énergétique plus que modeste.

La microcentrale en chantier aurait une puissance nette de 76 kW, soit 39 fois moins qu'une seule éolienne terrestre d'aujourd'hui. Sa production, évaluée à 493 MWh, ne renforcerait pas notablement la part des renouvelables dans le cadre de l'indispensable transition énergétique en cours, basée essentiellement sur l'éolien, le solaire, la biomasse.

A proximité de ce chantier antédiluvien, deux parcs éoliens, à Ally-Mercoeur et Saint Jean Lachalm accumulent à eux deux 53 MW de puissance, 690 fois plus que la microcentrale en chantier.

STOPPER LES TRAVAUX, RÉALISER ENFIN L'INDISPENSABLE ÉTUDE SUR L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL

Les ONG, qui travaillent depuis 30 ans sur ce territoire avec les collectivités pour accompagner la politique de restauration du saumon, plus porteuse de richesses que le bétonnage de la Desges, alertent l'opinion sur cette atteinte incompréhensible au Plan Loire Grandeur Nature et au sauvetage du Saumon atlantique.

Elles demandent que ce chantier soit rapidement interrompu, que l'Etat se ressaisisse, qu'une étude sur l'impact environnemental de ce chantier d'un autre âge soit réalisée et qu'une table ronde soit rapidement organisée pour aider à sortir par le haut de cette impasse.



Contacts :

Roberto Epple : Président European Rivers Network - 06 08 62 12 67

Ivan Joumard : Président Chanteuges Préservation du Patrimoine - 06 51 99 78 52

Franck Noël Baron : Maire de Chanteuges - 06 21 34 74 05

Lionel Martin : Président Fédération de Pêche de Haute-Loire - 04 71 09 09 44

Louis Sauvadet : Président Association Protectrice du Saumon - 06 08 62 12 67

Philippe Mery : Secrétaire Association Internationale du Saumon Atlantique - 06 18 30 53 01

Marc Saumureau : Président Frane - 06 32 89 84 08

Renaud Dumas : Président REN Haute-Loire - 07 83 67 92 10

